

## Évolution démographique des groupes racisés au Canada



par Feng Hou, Christoph Schimmele et Max Stick

Date de diffusion : le 23 août 2023

---

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca).

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

**Courriel** à [infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)

**Téléphone** entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- |   |                |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques                                    | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur   | 1-514-283-9350 |

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2023

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

*This publication is also available in English.*

---

# Évolution démographique des groupes racisés au Canada

par Feng Hou, Christoph Schimmele et Max Stick

DOI : <https://doi.org/10.25318/36280001202300800001-fra>

## Résumé

Le présent article s'appuie sur les données des recensements de la population de 2001 et de 2021 pour examiner la croissance démographique et l'évolution démographique des groupes racisés. L'étude présente de nouvelles données pour 11 sous-groupes de la population racisée, la composition générationnelle de ces sous-groupes ainsi que les changements dans leur proportion de personnes ayant une identité mixte (groupe racisé et race blanche). Entre 2001 et 2021, le nombre global de personnes racisées au Canada a augmenté de 130 %. L'arrivée de nouveaux immigrants a été le principal facteur de la croissance de cette population, quoique la deuxième génération ait enregistré le taux de croissance le plus élevé. En 2021, la plupart des Canadiens de deuxième génération faisant partie de groupes racisés habitaient dans des ménages où habitaient également des membres de première génération. Ce pourcentage allait de 60 % (population d'origine japonaise) à 94 % (population d'origine asiatique occidentale). La proportion de Canadiens d'identité mixte (groupe racisé et race blanche) a augmenté pour la plupart des groupes entre 2001 et 2021. Elle a été particulièrement élevée et a enregistré la plus forte croissance chez les groupes de troisième génération ou de générations subséquentes.

Mots-clés : cohabitation intergénérationnelle, population racisée, statut de génération

## Auteurs

Feng Hou, Christoph Schimmele et Max Stick travaillent à la Division de l'analyse sociale et de la modélisation de la Direction des études analytiques et de la modélisation à Statistique Canada.

## Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier Rubab Arim et Jarod Dobson pour les conseils et les commentaires qu'ils ont transmis à l'égard d'une version antérieure du présent article.

## Introduction

Au cours des dernières décennies, le nombre de personnes racisées<sup>1</sup> au Canada a augmenté à un rythme beaucoup plus rapide que la population dans son ensemble (Samuel et Basavarajappa, 2006). Avant 1981, les personnes racisées représentaient moins de 5 % de la population totale, surtout en raison des restrictions en fonction du lieu d'origine imposées par la politique d'immigration du Canada. Dans les années 1960 et 1970, la politique d'immigration du Canada a été réformée pour que les admissions soient fondées en grande partie sur des critères liés au capital humain et au marché du travail, peu importe l'origine nationale ou le groupe ethnoculturel (Kelley et Trebilcock, 1998). Après plusieurs décennies d'immigration sous l'effet de la politique réformée, on observe un changement profond en ce qui a trait aux pays d'origine de la population immigrante et, par conséquent, à la composition démographique de la société canadienne. De plus, les enfants nés au Canada de parents immigrants d'origine non européenne qui sont arrivés au Canada à partir des années 1960 ont maintenant atteint l'âge adulte, et le nombre de personnes dans ce groupe a augmenté rapidement au cours des dernières décennies. En 2021, 1 personne sur 4 au Canada (26,5 %) faisait partie de la population racisée, ce qui est le double de la proportion de personnes racisées (13,4 %) en 2001 (Statistique Canada, 2003 et 2022a). En outre, la composition de la population racisée a évolué à mesure que les plus petits groupes ont accru leur proportion de population.

Les immigrants racisés sont confrontés à des obstacles à l'adaptation, notamment les compétences linguistiques, la transférabilité des titres de compétences étrangers et le stress acculturatif. Bien que leurs enfants nés au Canada ne soient pas confrontés directement à ces obstacles, leur intégration socioéconomique est fortement associée aux résultats socioéconomiques de leurs parents et à la discrimination dans la société canadienne (Reitz et Somerville, 2004). La deuxième génération base aussi ses attentes sur les normes canadiennes. Cela signifie que leurs critères relatifs à la perception du succès au Canada sont plus élevés que ceux de leurs parents nés à l'étranger. Les résultats socioéconomiques de la deuxième génération ou de la troisième génération ou des générations suivantes indiqueront la façon dont les personnes racisées sont intégrées (Reitz et Somerville, 2004; Wu, Schimmele et Hou, 2012). La plupart des personnes racisées subissent des préjugés sur le marché du travail. Pour certains groupes, ces préjugés s'atténuent ou disparaissent à la deuxième génération ou à la troisième génération ou aux cours des générations suivantes, tandis que pour d'autres groupes, ils persistent (Banting et Thompson, 2021; Block, Galabuzi et Tranjan, 2019; Chen et Hou, 2019).

Bien que les personnes racisées de différentes générations aient différents points de départ et suivent différents parcours en ce qui a trait à leur intégration socioéconomique, leur bien-être économique est étroitement lié d'une génération à l'autre au sein des familles. Les résultats sur le marché du travail de la première génération détermineront les ressources économiques disponibles pour le développement du capital humain de leurs enfants nés au Canada. Plus tard au cours de leur vie, bon nombre d'immigrants vivent avec leurs enfants adultes par nécessité financière ou en raison de préférences culturelles (Hou et Ngo, 2021). Les ménages multigénérationnels peuvent bénéficier aux membres de chaque génération par la mise en commun des ressources financières et la réduction des dépenses liées au ménage, la transmission des traditions culturelles et l'offre de soins aux enfants et aux personnes âgées (Johnson et coll., 2019; Sadarangani et Jun, 2015). Ces situations des particuliers dans le ménage sont aussi susceptibles d'être un facteur qui explique la grande variation dans les taux de pauvreté

---

1. Le concept de « personne racisée » est fondé sur la variable de minorité visible dans le Recensement du Canada (Statistique Canada, 2023). La *Loi sur l'équité en matière d'emploi* définit les minorités visibles comme « les personnes, autres que les Autochtones [sic], qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». La population racisée correspond principalement aux groupes suivants : Sud-Asiatique, Chinois, Noir, Philippin, Arabe, Latino-Américain, Asiatique du Sud-Est, Asiatique occidental, Coréen et Japonais. Statistique Canada passe actuellement en revue le concept de minorité visible. Pour obtenir plus de précisions, consultez la page sur la [mobilisation consultative sur le concept de minorité visible \(statcan.gc.ca\)](#).

observés entre les groupes (Banting et Thompson, 2021). Malgré l'importance des ménages multigénérationnels, les études antérieures avaient tendance à examiner les générations séparément et, par conséquent, ne prenaient pas en considération le lien étroit entre les générations au niveau du ménage.

Outre la différenciation par statut de génération, la diversité chez les personnes racisées est amplifiée par le nombre croissant de personnes d'identité mixte (groupe racisé et race blanche), soit les enfants issus de l'union d'une personne faisant partie d'un groupe racisé et d'une personne faisant partie du groupe des personnes blanches. Bien que, d'ordre général, ces personnes soient définies comme étant racisées au Canada et aux États-Unis, elles ont tendance à grandir dans des familles et des quartiers où le statut socioéconomique ressemble plus à celui des personnes blanches qu'à celui des personnes racisées (Alba, Beck et Sahin, 2018). Elles sont moins susceptibles que la population racisée de se sentir mal à l'aise ou de se sentir comme des étrangers et d'avoir l'impression d'être la cible de préjugés en raison de leur race ou de leur ethnicité; il n'est pas rare que ces personnes changent leur identité de groupe au fil du temps (Alba et Reitz, 2021; Liebler et Hou, 2020). De plus, elles sont beaucoup plus susceptibles de se trouver un partenaire blanc, et les enfants issus de ces unions mixtes brouillent davantage les limites des groupes (Hou et coll., 2015). Le mélange des groupes racisés et du groupe des personnes blanches est un aspect fondamental de la diversité sociale au Canada et constitue un défi en ce qui a trait aux concepts binaires de l'identité. Pourtant, il y a peu de connaissances sur la fréquence et les tendances de ces mélanges et sur les écarts entre les groupes.

La présente étude repose sur les données des recensements de la population de 2001 et de 2021 pour examiner la croissance démographique et l'évolution démographique des groupes racisés. Elle vise à désagréger les données sur les personnes racisées selon le groupe de population, le statut de génération et le groupe d'âge. L'étude présente aussi de nouvelles données sur la composition générationnelle des ménages de ces groupes de population, ainsi que sur les changements dans la proportion de personnes d'identité mixte (groupe racisé et race blanche). Les résultats de l'étude donnent un aperçu de l'évolution de la composition et des caractéristiques des populations racisées. Il s'agit de la première étape vers l'acquisition de connaissances sur les facteurs influents et les effets de l'inégalité économique touchant différents groupes racisés de différentes générations.

## Données et mesures

La présente étude s'appuie sur des microdonnées tirées du questionnaire détaillé du Recensement de la population de 2001 au Canada (20 % de la population) et du questionnaire détaillé du Recensement de 2021 (25 % de la population). Le recensement fournit des renseignements sociodémographiques exhaustifs pour un très grand échantillon représentatif de la population nationale. Les données sur les personnes racisées et les générations d'immigrants représentent les éléments les plus pertinents de l'étude.

Les groupes racisés sont fondés sur la question portant sur le groupe de population dans le recensement et sur la variable dérivée de l'appartenance à une minorité visible (Statistique Canada, 2022b). La variable d'appartenance à une minorité visible englobe 14 groupes : Sud-Asiatique; Chinois; Noir; Philippin; Latino-Américain; Arabe; Asiatique du Sud-Est; Asiatique occidental; Coréen; Japonais; minorité visible, non incluses ailleurs (réponses écrites); minorités visibles multiples; autre (pas une minorité visible); peuples autochtones<sup>2</sup>. Pour la variable d'appartenance à une minorité visible, les

---

2. Cette catégorie est déterminée grâce à une question sur les peuples autochtones qui précède la question sur le groupe de population. Les répondants qui ont déclaré faire partie d'un groupe autochtone (Premières Nations, Métis ou Inuit) n'avaient pas à répondre à la question sur le groupe de population (Statistique Canada, 2022b).

groupes Sud-Asiatique, Chinois, Noir, Philippin, Asiatique du Sud-Est, Coréen et Japonais englobent les réponses uniques ainsi que toute combinaison avec le groupe des personnes blanches ou une réponse écrite (Statistique Canada, 2022b). Le groupe de population permet de cerner les personnes racisées qui se sont aussi déclarées comme étant une personne blanche. La présente étude repose principalement sur la variable d'appartenance à un groupe de minorité visible, bien que la variable d'appartenance à un groupe de population soit utilisée pour cerner les personnes d'identité mixte (groupe racisé et race blanche).

Le statut de génération est tiré du pays de naissance des personnes ainsi que du pays de naissance de leurs parents. La variable est divisée en trois catégories : la première génération (les personnes nées à l'extérieur du Canada)<sup>3</sup>, la deuxième génération (les personnes nées au Canada dont au moins un parent est né à l'extérieur du Canada) et la troisième génération ou les générations subséquentes (les personnes nées au Canada dont les deux parents sont nés au Canada). Bien que les renseignements sur le pays de naissance des parents aient été recueillis pour les personnes de tous âges dans le Recensement de 2021, ils ont seulement été recueillis pour les personnes de 15 ans et plus dans le Recensement de 2001. Par conséquent, le statut de deuxième génération ou de troisième génération ou des générations subséquentes n'est pas directement disponible pour les enfants de moins de 15 ans dans le Recensement de 2001. Pour faciliter l'analyse des tendances, dans le cadre du présent article, on a obtenu le statut de deuxième ou de troisième génération ou des générations subséquentes pour les enfants de moins de 15 ans dans le Recensement de 2001 en couplant ces enfants avec leurs parents s'ils habitaient avec leurs parents dans une famille de recensement, ou avec le chef de la famille économique ou du ménage s'ils ne pouvaient pas être couplés avec un parent dans la famille de recensement<sup>4</sup>.

Puisque le présent article met l'accent sur les groupes racisés, les groupes autochtones ont été exclus de toutes les totalisations (c.-à-d. les personnes autochtones de la variable d'appartenance à une minorité visible). Les personnes blanches étaient prises en compte dans certaines totalisations aux fins de comparaison. Les résidents de logements collectifs et les résidents étrangers temporaires ont aussi été exclus de l'analyse.

## Résultats

### Croissance de la population racisée

#### Croissance globale

Entre 2001 et 2021, la population racisée au Canada a augmenté, passant de 3,85 millions à 8,87 millions de personnes (tableau 1, à l'exclusion des résidents temporaires). Cela représente une hausse de 130 %, comparativement à la hausse de 1 % de la population blanche. Le taux de croissance variait considérablement entre les sous-groupes de la population racisée. Les augmentations les plus importantes ont été observées chez les groupes Arabe (254 %), Asiatique occidental (214 %) et Philippin

---

3. La population de première génération diffère de la population immigrante ayant obtenu le droit d'établissement. La population de première génération comprend aussi les citoyens canadiens qui sont nés dans un pays étranger, mais dont les parents sont nés au Canada.

4. Le chef de la famille économique est la personne repère de la famille économique, et le chef d'un ménage est le principal soutien du ménage. Selon la variable dérivée du statut de génération pour les enfants de moins de 15 ans dans le Recensement de 2001, 5,4 % des enfants étaient nés à l'étranger (première génération) et leur statut de génération était fondé sur leur pays de naissance. Le statut de génération pour les autres enfants était fondé sur le statut d'immigrant de leurs parents (77,8 %), le statut d'immigrant de la personne repère de la famille économique (16,2 %) et le statut d'immigrant du soutien du ménage (0,6 %).

(207 %). Les hausses observées chez les groupes Japonais, Chinois, Asiatique du Sud-Est, Coréen et Noir étaient inférieures à la hausse estimée pour la population racisée dans son ensemble. Toutefois, les hausses observées chez ces sous-groupes étaient tout de même élevées et variaient de 42 % (Japonais) à 125 % (Noir).

Les taux de croissance démographique variaient d'une génération à l'autre. Dans l'ensemble, le groupe de deuxième génération a connu un taux de croissance plus rapide (156 %), comparativement au groupe de première génération (121 %) et au groupe de troisième génération ou des générations subséquentes (128 %). La tendance de croissance générationnelle différait entre les sous-groupes. Pour les groupes Arabe, Asiatique occidental et Noir, la deuxième génération a connu la croissance la plus rapide. Pour les groupes Sud-Asiatique, Chinois, Philippin, Latino-Américain, Asiatique du Sud-Est et Coréen, le taux de croissance le plus rapide était associé à la troisième génération ou aux générations subséquentes. Le groupe Japonais était le seul groupe pour lequel la première génération a connu un taux de croissance plus élevé que la deuxième génération et la troisième génération ou les générations subséquentes.

Tableau 1

**Croissance démographique totale des groupes racisés et croissance selon le statut de génération, 2001 et 2021**

	Population estimée		Croissance démographique, 2001 à 2021			Contribution de la croissance démographique selon la génération			
	2001	2021	Total	Première génération	Deuxième génération	Troisième génération ou générations subséquentes	Première	Deuxième	Troisième
							génération	génération	génération
	chiffre			pourcentage			pourcentage		
Groupe racisé	3 854 600	8 870 600	130,1	120,5	156,0	127,8	64,3	31,5	4,1
Sud-Asiatique	897 000	2 278 200	154,0	143,3	166,9	574,0	65,7	30,9	3,4
Chinois	1 004 900	1 606 600	59,9	48,5	90,8	122,1	60,8	33,8	5,5
Noir	640 800	1 438 900	124,5	133,9	139,4	52,0	57,8	36,6	5,7
Philippin	301 600	926 100	207,1	209,2	188,7	480,6	74,7	22,7	2,6
Latino-Américain	203 300	500 500	146,2	137,0	174,1	314,9	73,6	24,6	1,8
Arabe	184 900	654 300	254,0	240,6	291,4	278,3	69,6	29,3	1,1
Asiatique du Sud-Est	195 000	366 300	87,9	67,2	126,7	488,8	54,8	39,3	5,9
Asiatique occidental	105 100	330 200	214,1	185,1	415,7	212,6	75,4	24,4	0,3
Coréen	88 200	189 200	114,6	105,3	151,8	169,3	74,1	23,7	2,2
Japonais	64 500	91 800	42,4	89,5	16,1	33,3	57,5	13,8	28,7
Autres groupes <sup>1</sup>	169 400	488 400	188,4	117,1	285,4	572,6	39,7	49,1	11,2
Population de race blanche	24 527 600	24 761 600	1,0	-1,5	-10,1	3,9	-18,1	-177,3	295,4

1. Les autres groupes regroupent les « minorités visibles, non incluses ailleurs » et les « minorités visibles multiples ».

**Note :** Les chiffres de population sont arrondis à la centaine près.

**Sources :** Statistique Canada, Recensement de la population, 2001 et 2021.

Même si les groupes racisés de la deuxième génération et de la troisième génération ou des générations subséquentes avaient des taux de croissance comparativement plus élevés, leur taille de population en 2001 était petite. Par conséquent, leur contribution à la croissance totale de la population racisée était de loin inférieure à la contribution de la première génération (tableau 1). Pour la population racisée dans son ensemble, environ deux tiers (64 %) de la croissance globale étaient attribuables à la croissance de la première génération, un tiers (32 %) était attribuable à la croissance de la deuxième génération et un petit pourcentage (4 %) était attribuable à la croissance de la troisième génération ou des générations subséquentes. La plus forte contribution de la croissance de la première génération était observée dans les groupes Asiatique occidental, Philippin, Coréen et Latino-Américain (lesquels représentent de 74 % à 75 % de la croissance totale), et la plus petite contribution (moins de 60 %) provenait des groupes Asiatique du Sud-Est, Japonais et Noir. En revanche, pour la population blanche, la croissance était entièrement attribuable à la troisième génération ou aux générations subséquentes, car le taux de croissance a chuté pour la première et la deuxième génération.

Ces taux de croissance différentiels ont changé la composition générationnelle de la population racisée et de ses sous-groupes. Pour l'ensemble de la population racisée, la proportion de personnes de première génération a baissé, passant de 70 % en 2001 à 67 % en 2021, alors que la proportion de personnes de deuxième génération a augmenté, passant de 26 % à 29 %, et que la proportion de personnes de troisième génération ou des générations subséquentes est demeurée faible et se chiffrait à 4 % (tableau 2). Des changements semblables ont été observés pour la plupart des sous-groupes, exception faite des groupes Noir, Philippin et Japonais. Chez le groupe Noir, la proportion de personnes de troisième génération ou des générations subséquentes a baissé considérablement. Chez les groupes Philippin et Japonais, la proportion de personnes de première génération a augmenté, tandis que la proportion de personnes de deuxième génération a enregistré une baisse.

Tableau 2

## Composition générationnelle des groupes racisés, 2001 et 2021

	2001				2021			
	Total	Première génération	Deuxième génération	Troisième génération ou générations subséquentes	Total	Première génération	Deuxième génération	Troisième génération ou générations subséquentes
	pourcentage							
Groupe racisé	100	69,5	26,3	4,2	100	66,6	29,3	4,2
Sud-Asiatique	100	70,6	28,5	0,9	100	67,6	30,0	2,4
Chinois	100	75,1	22,3	2,7	100	69,7	26,6	3,7
Noir	100	53,7	32,7	13,6	100	56,0	34,8	9,2
Philippin	100	73,9	25,0	1,1	100	74,5	23,5	2,1
Latino-Américain	100	78,5	20,6	0,8	100	75,6	23,0	1,4
Arabe	100	73,5	25,6	1,0	100	70,7	28,3	1,1
Asiatique du Sud-Est	100	71,7	27,3	1,1	100	63,8	32,9	3,3
Asiatique occidental	100	87,2	12,5	0,3	100	79,1	20,6	0,3
Coréen	100	80,6	17,9	1,5	100	77,1	21,0	1,9
Japonais	100	27,2	36,3	36,5	100	36,2	29,6	34,2
Autres groupes <sup>1</sup>	100	63,9	32,4	3,7	100	48,1	43,3	8,6
Population de race blanche	100	11,4	16,8	71,8	100	11,2	15,0	73,9

1. Les autres groupes regroupent les « minorités visibles, non incluses ailleurs » et les « minorités visibles multiples ».

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001 et 2021.

Les écarts du taux de croissance des différents groupes ont occasionné des changements dans leur proportion relative de la population racisée (tableau 3). Alors que le groupe Chinois était le groupe le plus important en 2001, représentant 26 % de la population racisée, sa proportion a diminué pour passer à 18 % en 2021. Le groupe Sud-Asiatique est devenu le groupe le plus important en 2021, représentant 26 % des personnes racisées, en hausse par rapport au taux de 23 % enregistré en 2001. Le groupe Noir est demeuré au troisième rang en importance dans les groupes racisés en 2021, même si sa proportion de personnes racisées a diminué légèrement, passant de 17 % à 16 %. Les proportions relatives des groupes Philippin, Arabe, Asiatique occidental et Latino-Américain ont aussi augmenté, mais les proportions des groupes Asiatique du Sud-Est et Japonais ont diminué.

Les écarts dans la composition des groupes variaient aussi selon le statut de génération (tableau 3). La proportion du groupe Sud-Asiatique a augmenté pour les trois catégories de générations, surtout la troisième génération ou les générations subséquentes. En comparaison, la proportion du groupe Chinois a diminué pour les trois catégories de générations, surtout la première génération. La proportion du groupe Noir a peu changé dans la première et la deuxième génération, mais a baissé considérablement dans la troisième génération ou les générations subséquentes. En 2001, le groupe Noir représentait 54 % de la population racisée de troisième génération ou des générations subséquentes, mais son taux



a diminué pour passer à 36 % en 2021. Pour les trois catégories de générations, la proportion de la population racisée a augmenté dans les groupes Philippin, Latino-Américain et Arabe.

Tableau 3

**Composition des groupes de la population racisée selon le statut de génération, 2001 et 2021**

	2001				2021			
	Total	Première génération	Deuxième génération	Troisième génération ou générations subséquentes	Total	Première génération	Deuxième génération	Troisième génération ou générations subséquentes
	pourcentage							
Population racisée	100	100	100	100	100	100	100	100
Sud-Asiatique	23,3	23,6	25,2	5,0	25,7	26,1	26,3	14,8
Chinois	26,1	28,2	22,1	16,5	18,1	19,0	16,5	16,1
Noir	16,6	12,9	20,6	53,7	16,2	13,6	19,3	35,8
Philippin	7,8	8,3	7,4	2,0	10,4	11,7	8,4	5,2
Latino-Américain	5,3	6,0	4,1	1,1	5,6	6,4	4,4	1,9
Arabe	4,8	5,1	4,7	1,1	7,4	7,8	7,1	1,9
Asiatique du Sud-Est	5,1	5,2	5,2	1,3	4,1	4,0	4,6	3,3
Asiatique occidental	2,7	3,4	1,3	0,2	3,7	4,4	2,6	0,2
Coréen	2,3	2,7	1,6	0,8	2,1	2,5	1,5	1,0
Japonais	1,7	0,7	2,3	14,5	1,0	0,6	1,0	8,5
Autres groupes <sup>1</sup>	4,4	4,0	5,4	3,8	5,5	4,0	8,2	11,3

1. Les autres groupes regroupent les « minorités visibles, non incluses ailleurs » et les « minorités visibles multiples ».

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001 et 2021.

**Croissance démographique selon le groupe d'âge**

La tendance de la croissance démographique globale observée ci-dessus ne témoigne pas des différentes forces dynamiques selon le groupe d'âge. Les taux de croissance pour les enfants (0 à 14 ans), les jeunes (15 à 24 ans), les adultes d'âge actif (25 à 64 ans) et les personnes âgées (65 ans et plus) ont différentes incidences. Par exemple, une forte augmentation du nombre d'enfants et de jeunes faisant partie des groupes racisés augmenterait la demande en établissements d'enseignement et en services de soins aux enfants dans les régions où ces groupes sont concentrés. Une croissance rapide du nombre de personnes d'âge actif mènerait à une augmentation rapide du nombre de personnes racisées sur le marché du travail. Une forte augmentation du nombre de personnes âgées faisant partie des groupes racisés, surtout au sein de la première génération, accentuerait le besoin en services de soins des personnes âgées adaptés à la culture et à la langue.

Pour toutes les générations des groupes racisés combinés, les personnes âgées ont enregistré la croissance la plus rapide, suivies des personnes d'âge actif. Les enfants et les jeunes, quant à eux, ont enregistré des taux de croissance semblables plus faibles (tableau 4). On a observé cette tendance au sein de la population racisée dans son ensemble, ainsi que dans la plupart des sous-groupes. Le taux de croissance de la population des personnes âgées était particulièrement élevé pour les groupes Latino-Américain et Asiatique occidental, car il y avait environ six fois plus de personnes âgées dans ces groupes en 2021 par rapport à 2001. Dans les groupes Arabe, Sud-Asiatique, Philippin, Coréen et Asiatique du Sud-Est, la taille de la population de personnes âgées a plus que quadruplé.

Le taux élevé de la croissance globale de la population de personnes âgées est attribuable à la première génération (tableau 4). Chez la première génération, la population de personnes âgées a augmenté de 286 %, comparativement à 67 % pour les enfants, à 56 % pour les jeunes et à 117 % pour les adultes

d'âge actif. La croissance de la taille de la population des personnes âgées de première génération était particulièrement élevée chez les groupes Latino-Américain et Asiatique occidental (augmentation d'un facteur six pour ces deux groupes).

Contrairement à la tendance observée pour la première génération, la population d'adultes d'âge actif a connu la plus forte croissance pour la catégorie de deuxième génération, suivie de la population de jeunes. L'augmentation de la population d'adultes d'âge actif était particulièrement marquée pour les groupes Asiatique du Sud-Est, Asiatique occidental et Latino-Américain. En 2021, la population d'adultes d'âge actif de deuxième génération était composée principalement d'enfants nés au Canada de parents immigrants qui sont arrivés au Canada à la fin des années 1970 et dans les années 1980.

Le taux de croissance démographique selon le groupe d'âge pour la troisième génération ou les générations subséquentes variait grandement chez les groupes racisés. La taille de la population était petite pour la plupart des groupes, de sorte que même une légère augmentation dans la taille absolue de la population a entraîné un taux de croissance important.

**Tableau 4**  
**Croissance démographique entre 2001 et 2021 selon le groupe d'âge et le statut de génération**

	Moins de 15 ans	15 à 24 ans	25 à 64 ans	65 ans et plus
	pourcentage			
<b>Toutes les générations</b>				
Population racisée	99	96	136	268
Sud-Asiatique	110	113	164	352
Chinois	31	17	62	166
Noir	102	106	131	254
Philippin	153	223	211	334
Latino-Américain	59	73	178	570
Arabe	241	240	251	424
Asiatique du Sud-Est	30	56	105	316
Asiatique occidentale	159	102	240	624
Coréen	66	40	132	387
Japonais	47	34	38	59
Autres groupes <sup>1</sup>	198	173	167	394
Population de race blanche	-19	-22	-3	66
<b>Première génération</b>				
Population racisée	67	56	117	286
Sud-Asiatique	74	60	140	353
Chinois	-27	-21	46	169
Noir	176	101	117	310
Philippin	141	274	192	338
Latino-Américain	10	24	153	578
Arabe	246	192	234	441
Asiatique du Sud-Est	35	-32	68	317
Asiatique occidentale	25	29	230	628
Coréen	-26	25	122	397
Japonais	210	119	63	214
Autres groupes <sup>1</sup>	73	48	102	390
Population de race blanche	0	-7	-18	37
<b>Deuxième génération</b>				
Population racisée	104	145	440	-1
Sud-Asiatique	106	164	590	139
Chinois	48	66	243	49
Noir	102	103	353	-31
Philippin	142	144	718	-60
Latino-Américain	73	236	1206	...
Arabe	238	336	622	41
Asiatique du Sud-Est	14	230	2325	...
Asiatique occidentale	292	1131	1321	...
Coréen	147	68	348	...
Japonais	91	29	9	-31
Autres groupes <sup>1</sup>	176	258	1043	193
Population de race blanche	-9	-33	-5	-10
<b>Troisième génération ou générations subséquentes</b>				
Population racisée	153	194	65	179
Sud-Asiatique	611	606	460	541
Chinois	112	177	103	263
Noir	50	136	24	67
Philippin	503	828	234	70
Latino-Américain	342	492	228	...
Arabe	300	862	145	...
Asiatique du Sud-Est	458	507	616	...
Asiatique occidentale	210	...	...	...
Coréen	316	176	-2	...
Japonais	0	17	29	919
Autres groupes <sup>1</sup>	599	714	357	...
Population de race blanche	-21	-21	0	118

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Les autres groupes regroupent les « minorités visibles, non incluses ailleurs » et les « minorités visibles multiples ».

**Note :** Lorsque les données n'ont pas lieu de figurer, la population estimée était inférieure à 100 pour l'une des deux années observées.

**Sources :** Statistique Canada, Recensement de la population, 2001 et 2021.

## Fréquence élevée de cohabitation intergénérationnelle chez les personnes racisées

Les diverses générations sont souvent directement unies par la cohabitation au sein de la même famille. Par conséquent, le bien-être économique d'une génération, surtout chez les immigrants, aura une incidence directe sur le bien-être économique des membres de la famille des autres générations. La présente section permet d'examiner les tendances liées à la composition générationnelle des familles au sein des groupes de population. Pour chaque groupe de population, le tableau 5 décrit les cinq types de composition de la famille : première génération seulement, deuxième génération seulement, troisième génération ou générations subséquentes seulement, première génération et générations subséquentes, et deuxième génération et générations subséquentes<sup>5</sup>. Les résultats montrent des tendances marquées.

Pour tous les groupes racisés, la majorité des personnes vivaient dans une famille qui comptait au moins une personne de première génération. La proportion de personnes racisées qui vivaient dans une famille comptant seulement des membres de première génération ou une combinaison de première génération et des générations subséquentes allait de 57 % (groupe Japonais) à 99 % (groupe Asiatique occidental) en 2021. Ces proportions étaient légèrement inférieures ou semblables aux proportions correspondantes en 2001 (exception faite des groupes Noir et Japonais). En comparaison, en 2021, environ 20 % des personnes blanches vivaient dans une famille dont au moins un membre était un Canadien de première génération. Cela était semblable à la proportion enregistrée en 2001 (21 %).

Pour la première génération, la proportion de personnes vivant dans une famille qui comptait au moins une personne de deuxième génération ou des générations subséquentes allait de 34 % (groupe Coréen) à 61 % (groupe Japonais) en 2021. Cette proportion a diminué entre 2001 et 2021 pour les groupes Noir, Philippin et Latino-Américain, mais a augmenté pour les autres groupes racisés (tableau 5). Les familles qui comptent des membres de première génération et des générations subséquentes comprennent les parents immigrants et leurs enfants nés au Canada ainsi que les jeunes immigrants et leurs frères et sœurs nés au Canada.

Pour la deuxième génération, la majorité des personnes racisées vivaient dans une famille comptant au moins un membre de première génération, et cette proportion allait de 60 % (groupe Japonais) à 94 % (groupe Asiatique occidental) en 2021. Toutefois, les proportions correspondantes étaient encore plus élevées en 2001 (exception faite du groupe Japonais), car les proportions de personnes de deuxième génération vivant dans des familles de deuxième génération seulement ou de troisième génération ou des générations subséquentes seulement ont augmenté entre 2001 et 2021 (tableau 5). Cela indique une hausse du nombre de personnes racisées de deuxième génération ayant atteint l'âge adulte et ayant commencé à fonder leur propre famille en 2021 par rapport à 2001.

---

5. L'unité familiale est la famille économique, soit un groupe de personnes qui partagent un même logement et qui sont apparentées par le sang, par alliance, par union libre, par adoption ou par les liens d'une famille d'accueil.

Pour les groupes racisés ayant une population relativement élevée dans la catégorie de troisième génération ou des générations subséquentes, les personnes de troisième génération ou des générations subséquentes d'origine sud-asiatique, chinoise et philippine étaient plus susceptibles de vivre dans des familles comptant des membres de deuxième génération (57 % à 65 %) plutôt que dans des familles comptant des membres de troisième génération ou des générations subséquentes seulement. Cette tendance s'est inversée pour les groupes Noir et Japonais de troisième génération et des générations subséquentes; ces deux groupes étaient composés de personnes plus âgées comparativement aux autres groupes racisés de troisième génération ou des générations subséquentes<sup>6</sup>.

---

6. En 2021, 35 % du groupe Noir de troisième génération ou des générations subséquentes et 66 % du groupe Japonais de troisième génération ou des générations subséquentes étaient âgés de 25 ans et plus, comparativement à un taux allant de 11 % à 30 % pour les groupes Philippin, Sud-Asiatique et Chinois.

Tableau 5

## Composition générationnelle familiale des groupes de population selon le statut de génération, 2001 et 2021

	2001				2021			
	Total	Première génération	Deuxième génération	Troisième génération ou générations subséquentes	Total	Première génération	Deuxième génération	Troisième génération ou générations subséquentes
	pourcentage							
<b>Sud-Asiatique</b>								
Première génération seulement	32,1	45,4	0,0	0,0	30,4	45,0	0,0	0,0
Deuxième génération seulement	0,8	0,0	2,7	0,0	1,5	0,0	4,9	0,0
Troisième génération ou générations subséquentes seulement	0,4	0,0	0,0	39,3	0,5	0,0	0,0	21,9
Première génération et générations subséquentes	65,8	54,6	95,2	17,7	64,6	55,1	89,5	20,9
Deuxième génération et générations subséquentes	1,0	0,0	2,1	43,0	3,1	0,0	5,6	57,2
<b>Chinois</b>								
Première génération seulement	47,3	63,0	0,0	0,0	40,1	57,5	0,0	0,0
Deuxième génération seulement	1,5	0,0	6,7	0,0	2,9	0,0	10,7	0,0
Troisième génération ou générations subséquentes seulement	1,0	0,0	0,0	36,6	1,0	0,0	0,0	26,0
Première génération et générations subséquentes	47,5	37,1	87,1	9,7	51,3	42,5	79,7	13,2
Deuxième génération et générations subséquentes	2,8	0,0	6,3	53,7	4,8	0,0	9,5	60,8
<b>Noir</b>								
Première génération seulement	23,9	44,5	0,0	0,0	26,8	47,8	0,0	0,0
Deuxième génération seulement	1,8	0,0	5,6	0,0	3,7	0,0	10,7	0,0
Troisième génération ou générations subséquentes seulement	9,5	0,0	0,0	69,5	4,4	0,0	0,0	47,9
Première génération et générations subséquentes	59,1	55,5	86,8	6,4	57,6	52,2	77,7	15,1
Deuxième génération et générations subséquentes	5,8	0,0	7,6	24,1	7,5	0,0	11,6	37,0
<b>Philippin</b>								
Première génération seulement	35,9	48,5	0,0	0,0	39,5	53,0	0,0	0,0
Deuxième génération seulement	0,7	0,0	2,7	0,0	1,2	0,0	5,2	0,0
Troisième génération ou générations subséquentes seulement	0,4	0,0	0,0	35,6	0,3	0,0	0,0	14,1
Première génération et générations subséquentes	61,9	51,5	94,5	20,7	55,9	47,0	87,1	20,9
Deuxième génération et générations subséquentes	1,2	0,0	2,8	43,7	3,2	0,0	7,7	65,0
<b>Latino-Américain</b>								
Première génération seulement	36,5	46,5	0,0	0,0	36,3	48,0	0,0	0,0
Deuxième génération seulement	0,5	0,0	2,4	0,0	1,9	0,0	8,1	0,0
Troisième génération ou générations subséquentes seulement	0,5	0,0	0,0	54,5	0,4	0,0	0,0	29,3
Première génération et générations subséquentes	61,8	53,5	95,3	19,4	58,6	52,0	81,9	29,9
Deuxième génération et générations subséquentes	0,7	0,0	2,3	26,1	2,9	0,0	10,0	40,8
<b>Arabe</b>								
Première génération seulement	39,3	53,5	0,0	0,0	35,1	49,7	0,0	0,0
Deuxième génération seulement	0,8	0,0	3,1	0,0	1,4	0,0	4,9	0,0
Troisième génération ou générations subséquentes seulement	0,4	0,0	0,0	42,0	0,3	0,0	0,0	24,8
Première génération et générations subséquentes	58,1	46,6	93,1	12,8	61,4	50,4	90,7	19,3
Deuxième génération et générations subséquentes	1,4	0,0	3,7	45,2	1,8	0,0	4,4	55,9
<b>Asiatique du Sud-Est</b>								
Première génération seulement	31,1	43,4	0,0	0,0	27,3	42,8	0,0	0,0
Deuxième génération seulement	0,4	0,0	1,4	0,0	3,0	0,0	9,1	0,0
Troisième génération ou générations subséquentes seulement	0,6	0,0	0,0	56,7	0,8	0,0	0,0	23,3
Première génération et générations subséquentes	67,3	56,6	97,1	18,4	64,1	57,2	81,7	22,0
Deuxième génération et générations subséquentes	0,7	0,0	1,5	24,9	4,9	0,0	9,3	54,7
<b>Asiatique occidental</b>								
Première génération seulement	61,5	70,5	0,0	0,0	47,7	60,2	0,0	0,0
Deuxième génération seulement	0,2	0,0	1,9	0,0	0,7	0,0	3,3	0,0
Troisième génération ou générations subséquentes seulement	0,1	0,0	0,0	46,3	0,1	0,0	0,0	36,3
Première génération et générations subséquentes	37,9	29,5	97,0	19,1	51,0	39,8	94,2	29,7
Deuxième génération et générations subséquentes	0,2	0,0	1,1	34,6	0,6	0,0	2,5	34,0
<b>Coréen</b>								
Première génération seulement	57,9	71,9	0,0	0,0	51,3	66,5	0,0	0,0
Deuxième génération seulement	1,1	0,0	6,4	0,0	1,7	0,0	7,9	0,0
Troisième génération ou générations subséquentes seulement	0,9	0,0	0,0	60,3	0,3	0,0	0,0	17,1
Première génération et générations subséquentes	38,9	28,2	89,7	12,1	43,7	33,5	84,0	16,1
Deuxième génération et générations subséquentes	1,1	0,0	3,9	27,7	3,0	0,0	8,1	66,8
<b>Japonais</b>								
Première génération seulement	12,0	44,1	0,0	0,0	14,2	39,2	0,0	0,0
Deuxième génération seulement	11,9	0,0	32,8	0,0	5,7	0,0	19,2	0,0
Troisième génération ou générations subséquentes seulement	21,3	0,0	0,0	58,4	21,2	0,0	0,0	62,1
Première génération et générations subséquentes	35,3	55,9	45,8	9,5	43,1	60,8	60,0	9,7
Deuxième génération et générations subséquentes	19,5	0,0	21,4	32,1	15,8	0,0	20,8	28,2
<b>Blanc</b>								
Première génération seulement	5,6	49,1	0,0	0,0	5,5	49,3	0,0	0,0
Deuxième génération seulement	4,3	0,0	25,6	0,0	3,5	0,0	23,3	0,0
Troisième génération ou générations subséquentes seulement	58,3	0,0	0,0	81,3	60,1	0,0	0,0	81,4
Première génération et générations subséquentes	14,9	50,9	37,0	4,0	14,8	50,7	35,8	5,1
Deuxième génération et générations subséquentes	16,9	0,0	37,4	14,8	16,1	0,0	40,9	13,5

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001 et 2021.

## Proportion croissante de personnes d'identité mixte (groupe racisé et race blanche)

Parmi les groupes racisés, les groupes Japonais et Noir avaient tendance à avoir une plus grande proportion de personnes d'identité mixte (groupe racisé et race blanche) comparativement aux autres groupes (tableau 6)<sup>7</sup>. Environ 40 % du groupe Japonais et 11 % du groupe Noir ont déclaré appartenir à la fois à la population blanche et à un groupe racisé en 2021, comparativement à 3 % du groupe Sud-Asiatique et à 6 % du groupe Chinois. Ces différences entre les groupes reflètent, dans une grande mesure, les écarts dans la composition générationnelle : les groupes Japonais et Noir avaient des proportions plus élevées de personnes de deuxième génération ou des générations subséquentes, comparativement aux autres groupes. De plus, la proportion de personnes d'identité mixte (groupe racisé et race blanche) a augmenté avec les générations pour tous les groupes.

Très peu de Canadiens de première génération (2 % ou moins) étaient d'identité mixte (groupe racisé et race blanche). Seul le groupe Japonais de première génération faisait exception; 11 % des personnes ont déclaré être d'identité mixte (groupe racisé et race blanche) en 2021.

La proportion de personnes d'identité mixte (groupe racisé et race blanche) était plus élevée pour la deuxième génération comparativement à la première génération, mais il y avait une forte variation entre les groupes (tableau 6). En 2021, la deuxième génération des groupes Sud-Asiatique et Chinois avait les proportions les plus faibles de personnes d'identité mixte (groupe racisé et race blanche); les taux étaient de 6 % et de 10 %, respectivement. Les proportions se chiffraient à 15 % pour les groupes Noir et Asiatique du Sud-Est, à 18 % pour les groupes Philippin et Coréen et à 51 % pour le groupe Japonais. Tous les groupes de troisième génération ou des générations subséquentes affichaient une proportion élevée de membres d'identité mixte (groupe racisé et race blanche), laquelle allait de 44 % pour le groupe Sud-Asiatique à 68 % pour le groupe Coréen.

Entre 2001 et 2021, la proportion de personnes d'identité mixte (groupe racisé et race blanche) a augmenté pour la plupart des groupes (aucun changement pour le groupe Noir), et cette croissance a été observée surtout dans la deuxième génération et la troisième génération ou les générations subséquentes. La hausse était surtout importante dans la catégorie de la troisième génération ou des générations subséquentes. Par exemple, le groupe Noir a connu une hausse, passant de 39 % en 2001 à 48 % en 2021, et le groupe Chinois a connu une hausse, passant de 54 % à 63 %. Le groupe Sud-Asiatique de troisième génération ou des générations subséquentes a enregistré la plus faible proportion et la plus faible hausse, passant de 43 % à 44 %.

---

7. Les groupes Latino-Américain, Arabe et Asiatique occidental sont exclus de cette section, car les personnes qui ont déclaré faire partie des groupes Blanc et Latino-Américain, Blanc et Arabe, et Blanc et Asiatique occidental sont codées comme étant des personnes blanches dans la variable d'appartenance à un groupe de minorité visible dans le recensement (Statistique Canada, 2022b).

Tableau 6

**Identité mixte (groupe racisé et race blanche) des groupes de population selon le statut de génération, 2001 et 2021**

	2001				2021			
	Total	Première génération	Deuxième génération	Troisième génération ou générations subséquentes	Total	Première génération	Deuxième génération	Troisième génération ou générations subséquentes
	pourcentage							
<b>Sud-Asiatique</b>								
Sud-Asiatique seulement	97,7	99,5	94,6	57,4	96,8	99,3	94,4	56,1
Sud-Asiatique et Blanc	2,3	0,5	5,4	42,6	3,2	0,7	5,6	43,9
<b>Chinois</b>								
Chinois seulement	96,1	99,4	91,0	46,3	94,4	99,3	89,7	37,5
Chinois et Blanc	3,9	0,6	9,0	53,7	5,6	0,7	10,3	62,5
<b>Noir</b>								
Noir seulement	89,3	98,0	86,8	61,5	89,3	98,2	85,1	51,7
Noir et Blanc	10,7	2,1	13,2	38,5	10,7	1,8	14,9	48,3
<b>Philippin</b>								
Philippin seulement	95,2	99,4	84,6	48,6	93,9	99,4	81,8	36,6
Philippin et Blanc	4,8	0,6	15,4	51,4	6,1	0,7	18,2	63,4
<b>Asiatique du Sud-Est</b>								
Asiatique du Sud-Est seulement	96,4	98,9	91,7	53,0	91,7	98,2	84,7	36,9
Asiatique du Sud-Est et Blanc	3,6	1,1	8,3	47,0	8,3	1,8	15,3	63,1
<b>Coréen</b>								
Coréen seulement	97,4	99,5	90,1	69,5	93,8	98,6	81,8	32,2
Coréen et Blanc	2,6	0,5	10,0	30,5	6,2	1,4	18,2	67,8
<b>Japonais</b>								
Japonais seulement	73,1	95,3	76,3	53,4	60,1	89,3	49,3	38,5
Japonais et Blanc	26,9	4,8	23,7	46,6	39,9	10,7	50,7	61,5

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001 et 2021.

## Sommaire

Entre 2001 et 2021, le nombre de personnes racisées au Canada a augmenté de 130 %, contrairement au groupe des personnes blanches qui n'a connu qu'une légère hausse. Cela a ajouté à la diversité de la population canadienne. Bien que les populations de tous les groupes racisés aient enregistré une hausse, il y avait tout de même des écarts considérables dans les taux de croissance. La hausse a été plus rapide pour les groupes Arabe, Asiatique occidental et Philippin. Même si le taux de croissance pour les groupes Japonais, Chinois, Asiatique du Sud-Est, Coréen et Noir était comparativement plus lent, il était tout de même considérable. Chacun de ces groupes a différents antécédents d'immigration au Canada, différents niveaux d'immigration depuis 2001 et différents niveaux de fécondité (Provencher et coll., 2018; Statistique Canada, 2022a), soit les principaux facteurs attribuables aux écarts dans les taux de croissance.

En 2021, la plupart des personnes racisées étaient des Canadiens de première génération; la proportion variait toutefois d'un tiers à plus de trois quarts selon le groupe. La proportion élevée de personnes racisées de première génération reflète les niveaux élevés d'immigration d'origine non européenne depuis les années 1990. Le bref historique d'immigration des pays non européens signifie que, d'ordre général, les personnes racisées de ces pays n'ont pas été au Canada assez longtemps pour avoir une forte représentativité dans la deuxième génération ou dans la troisième génération ou les générations subséquentes. À titre de comparaison, près des trois quarts de la population blanche étaient de troisième génération ou de générations subséquentes en 2021, en raison du fait que le Canada accueille depuis longtemps des immigrants d'origine européenne.



L'arrivée de nouveaux immigrants était le principal facteur attribuable à la croissance de la population racisée entre 2001 et 2021, représentant environ les deux tiers de cette hausse. L'immigration a joué un rôle encore plus important dans la croissance démographique pour les groupes ayant un plus bref historique d'immigration au Canada. Toutefois, cette tendance de croissance a changé graduellement à mesure que les premières vagues d'immigrants d'origine non européenne se sont ancrées dans la population canadienne. Entre 2001 et 2021, la croissance la plus rapide était celle de la deuxième génération. Cette croissance était attribuable au fait que les Canadiens de première génération ont eu des enfants au Canada. Environ le tiers de la croissance de la population racisée provenait des augmentations dans la deuxième génération (p. ex. le taux de fécondité des personnes de première génération après l'immigration). Par conséquent, les personnes nées au Canada font de plus en plus partie de la composition générationnelle de la population racisée.

La croissance démographique était rapide pour les personnes racisées de tous âges, et c'était généralement le cas dans l'ensemble des groupes. Dans la plupart des groupes, la croissance démographique était surtout rapide pour les personnes d'âge actif (25 à 64 ans) et les personnes âgées (65 ans et plus), malgré quelques variations. Toutefois, ces taux de croissance par âge variaient selon le statut de génération. Dans la première génération, la population de personnes âgées a presque quadruplé entre 2001 et 2021, tandis que la population d'âge actif a doublé. La forte hausse de la population de personnes âgées immigrantes était attribuable aux niveaux d'immigration accrus depuis les années 1990. Bon nombre d'immigrants qui sont arrivés au pays dans les années 1990 ont atteint 65 ans et plus à la fin des années 2010<sup>8</sup>. Dans la deuxième génération, la population de personnes âgées a peu changé, mais la population d'âge actif a quintuplé sa taille. La hausse de la population d'âge actif est attribuable aux enfants d'immigrants qui sont nés dans les années 1980 et les années 1990 au Canada et qui ont atteint l'âge adulte.

Étant donné la forte présence de personnes de première génération, bon nombre de personnes racisées habitent dans des ménages avec des membres de famille de première génération ou de deuxième génération ou des générations subséquentes. La plupart des personnes de deuxième génération vivaient dans une famille comptant des membres de première génération. Cette proportion allait de 60 % (groupe Japonais) à 94 % (groupe Asiatique occidental) en 2021. Cette fréquence élevée de cohabitation intergénérationnelle donne à penser que le bien-être économique de la deuxième génération est associé de près à la situation de la première génération sur le marché du travail. Entre 2001 et 2021, les proportions de membres de deuxième génération habitant avec des membres de première génération ont diminué pour la plupart des groupes racisés, ce qui laisse croire que plus de membres de deuxième génération ont atteint l'âge adulte et ont commencé à fonder leur propre famille en 2021 comparativement à 2001.

La proportion de Canadiens d'identité mixte (groupe racisé et race blanche) a augmenté pour la plupart des groupes entre 2001 et 2021, et la proportion était particulièrement élevée et a enregistré la plus forte croissance chez les groupes de troisième génération ou des générations subséquentes. Les différences entre les groupes en ce qui a trait aux proportions de personnes d'identité mixte (groupe racisé et race blanche) reflètent les écarts liés aux mariages mixtes de parents immigrants. Par exemple, les immigrants sud-asiatiques et chinois avaient des taux de mariages mixtes relativement faibles. Ces groupes avaient des populations relativement élevées au Canada et avaient tendance à vivre dans quelques grandes régions métropolitaines où les gens du même groupe ethnique sont concentrés; ces facteurs sont associés à une faible fréquence de mariages mixtes (Qian et Lichter, 2007). Le taux de mariage mixte est plus faible pour les gens qui ont accès à des marchés matrimoniaux comptant un grand nombre de personnes faisant partie du même groupe ethnique (Hou et coll., 2015). Cela suppose

---

8. L'âge médian des nouveaux immigrants à leur arrivée était de 27 ans dans les années 1980, de 29 ans dans les années 1990 et 2000 et de 30 ans dans les années 2010. La proportion d'immigrants âgés de 25 à 54 ans à leur arrivée était de 44 % dans les années 1980, de 53 % dans les années 1990, de 57 % dans les années 2000 et de 61 % dans les années 2010.

que l'augmentation du nombre de personnes du même groupe ethnique grâce à des niveaux élevés d'immigration est associée à une plus faible proportion de personnes d'identité mixte (groupe racisé et race blanche).

La population racisée est devenue de plus en plus ancrée au Canada, ce qui contribue à la diversification. Bien que la migration à grande échelle au Canada en provenance de pays non européens soit assez récente, on observe maintenant un nombre croissant de personnes racisées nées au Canada. La fréquence de personnes d'identité mixte (groupe racisé et race blanche) est également à la hausse. De plus, la population d'enfants (0 à 14 ans) issus de groupes racisés a augmenté rapidement, alors qu'elle a connu une chute dans la population blanche. En 2021, environ 34 % des enfants étaient issus d'un groupe racisé (en hausse par rapport à un taux de 17 % en 2001) et la plupart étaient nés au Canada. Étant donné ces tendances, il est important d'examiner davantage les effets de la diversité croissante sur le marché du travail et sur la société en général.

## Bibliographie

Alba, R., B. Beck et D.B. Sahin. 2018. « The Rise of Mixed Parentage: A Sociological and Demographic Phenomenon to Be Reckoned With », *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, vol. 677, n° 1, p. 26 à 38.

Alba, R. et J. Reitz. 2021. « The Significance of Mixed Family Backgrounds for Mainstream Integration in Canada », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 47, n° 4, p. 916 à 933.

Banting, K. et D. Thompson. 2021. « The Puzzling Persistence of Racial Inequality in Canada », *Revue canadienne de science politique*, vol. 54, n° 4, p. 870 à 891.

Block, S., G.-E. Galabuzi et R. Tranjan. 2019. *Canada's Colour Coded Income Inequality*, Ottawa, Centre canadien de politiques alternatives.

Chen, W.H. et F. Hou. 2019. « Social Mobility and Labor Market Outcomes Among the Second Generation of Racial Minority Immigrants in Canada », *Social Science Quarterly*, vol. 100, n° 3, p. 885 à 896.

Hou, F. et A. Ngo. 2021. « [Différences dans la situation de logement des aînés plus âgés selon la langue maternelle](#) », *Rapports économiques et sociaux*, vol. 1, n° 5, p. 1 à 12.

Hou, F., Z. Wu, C. Schimmele et J. Myles. 2015. « Cross-Country Variation in Interracial Marriage: A USA–Canada Comparison of Metropolitan Areas », *Ethnic and Racial Studies*, vol. 38, n° 9, p. 1591 à 1609.

Johnson, S., J. Bacsu, T. McIntosh, B. Jeffery et N. Novik. 2019. « Social Isolation and Loneliness Among Immigrant and Refugee Seniors in Canada: A Scoping Review », *International Journal of Migration, Health and Social Care*, vol. 15, n° 3, p. 177 à 190.

Kelley, N. et M.J. Trebilcock. 1998. *The Making of the Mosaic: A History of Canadian Immigration Policy*, Toronto, University of Toronto Press.

Liebler, C.A. et F. Hou. 2020. « Churning Races in Canada: Visible Minority Response Change Between 2006 and 2011 », *Social Science Research*, vol. 86, article 102388, doi : [10.1016/j.ssresearch.2019.102388](https://doi.org/10.1016/j.ssresearch.2019.102388).

- Provencher, C., A. Milan, S. Hallman et C. D'Aoust. 2018. [Fécondité : aperçu, 2012 à 2016](#), Statistique Canada, produit n° 91-209-X au catalogue de Statistique Canada.
- Qian, Z. et D.T. Lichter. 2007. « Social Boundaries and Marital Assimilation: Interpreting Trends in Racial and Ethnic Inter-marriage », *American Sociological Review*, vol. 72, n° 1, p. 68 à 94.
- Reitz, J.G. et K. Somerville. 2004. « Institutional Change and Emerging Cohorts of the “New” Immigrant Second Generation: Implications of the Integration of Racial Minorities in Canada », *Journal of International Migration and Integration*, vol. 5, n° 4, p. 385 à 415.
- Sadarangani, T.R. et J. Jun. 2015. « Newly Arrived Elderly Immigrants: A Concept Analysis of “Aging out of Place” », *Journal of Transcultural Nursing*, vol. 26, n° 2, p. 110 à 117.
- Samuel, J. et K. Basavarajappa. 2006. « The Visible Minority Population in Canada: A Review of Numbers, Growth, and Labour Force Issues », *Canadian Studies in Population*, vol. 33, n° 2, p. 241 à 269.
- Statistique Canada. 2003. [Portrait ethnoculturel du Canada : une mosaïque en évolution](#), Statistique Canada, produit n° 96F0030XIF2001008 au catalogue de Statistique Canada.
- Statistique Canada. 2022a, 26 octobre. « [Le recensement canadien, un riche portrait de la diversité ethnoculturelle et religieuse au pays](#) », *Le Quotidien*.
- Statistique Canada. 2022b. [Guide de référence sur les minorités visibles et le groupe de population, Recensement de la population, 2021](#).
- Statistique Canada. 2023. « [Un portrait du niveau de scolarité et des résultats professionnels au sein des groupes de population racisés en 2021](#) », *Recensement en bref*, produit n° 98-200-X2021011 au catalogue de Statistique Canada
- Wu, Z., C. Schimmele et F. Hou. 2012. « Self-Perceived Integration of Immigrants and their Children », *The Canadian Journal of Sociology*, vol. 37, n° 4, p. 381 à 408.